

Glissade

Règles générales

L'accès à l'aire de glissade est permis à la lumière du jour seulement.

Les corridors de descente et de remontée doivent être respectés et les corridors doivent être libérés avant de s'y engager.

Les enfants de moins de 6 ans doivent être accompagnés d'un adulte.

Le port du casque protecteur est fortement recommandé pour les enfants de moins de 6 ans.

La supervision des parents est fortement recommandée pour les enfants de moins de 10 ans.

Il est interdit d'utiliser le site de glisse lorsque le panneau GLISSADE FERMÉE est affiché.

Il est préférable de pratiquer cette activité en présence d'une autre personne.

Il est strictement défendu

De descendre en planche à neige ou en ski.

De faire la chaîne ou de faire des jeux de course.

De jeter des objets sur la glissade.

En cas d'urgence, blessures ou autres, appelez immédiatement le 911.

En cas de dommage à la pente, veuillez aviser la municipalité au 819 326-2674 poste 3406.

Rappel : La pratique de la glisse comporte certains risques. Les utilisateurs doivent se conformer à ces règles en tout temps afin d'assurer leur sécurité et celle des autres.

Nous nous réservons le droit d'expulser toute personne ne respectant pas ces règles de sécurité.